

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**  
(Document 8 bis)<sup>1</sup>

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**Auxiliaire en stérilisation de matériel médico-chirurgical :  
Découverte de la fonction**

CODE DE L'U.E. (2) : <b>8210 66 U21 S2</b>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3) : <b>803</b>
--	--

**La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> (4) Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input checked="" type="radio"/> (4) Libre subventionné confessionnel
<input type="radio"/> (4) Officiel subventionné	<input type="radio"/> (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau :(1) : **Stéphane HEUGENS**

Date et signature (1) : **10 octobre 2017**



<sup>1</sup> Article 7 de l'A.G.C.F. du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

1. Finalités de l'unité d'enseignement : reprises en annexe n°1 (1 page)

2. Capacités préalables requises : reprises en annexe n°2 (1 page)

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	<input type="radio"/> du niveau inférieur	<input checked="" type="radio"/> du niveau supérieur
de	<input checked="" type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification

4. Acquis d'apprentissages : repris en annexe n°3 (1 page)

5. Programme :

5.1. Etudiant repris en annexe n°4 (2 pages)

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : repris en annexe n°5 (1 page)

7. Chargé(s) de cours : repris en annexe n°6 (1 page)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

<u>Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Code fonction</u>
Connaissance de la fonction	CT	B	18	
Principes d'hygiène hospitalière	CT	B	4	
Principes de désinfection	CT	B	10	
Principes de stérilisation	CT	B	16	
<b>Part d'autonomie</b>		P	12	
Total des périodes			<b>60</b>	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général) repris en annexe n°7 (1 page) (1)

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] (1) :

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relatif au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - PAS D'ACCORD (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .....Signature :

**Instructions :**

(1) A compléter

(2) Réserve à l'administration

(3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection.

(4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile

(5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »

*Auxiliaire en stérilisation de matériel médico-chirurgical : découverte de la fonction*

ANNEXE 1

**FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**Finalités générales**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement vise à :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Finalités particulières**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les bases théoriques nécessaires à l'exercice de la fonction d'auxiliaire en stérilisation du matériel médico-chirurgical. Elle vise l'acquisition de connaissances et la compréhension du pourquoi des actes et des exigences imposées, en vue de participer ainsi à un traitement de qualité du matériel médico-chirurgical en service de stérilisation.

Les tâches sont exécutées sous la responsabilité du pharmacien hospitalier et le contrôle de l'infirmier de stérilisation.

*Auxiliaire en stérilisation de matériel médico-chirurgical : découverte de la fonction*

ANNEXE 2

**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**Capacités**

**En français,**

- ◆ réaliser une synthèse d'un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel et répondre à des questions sur le fond ;
- ◆ exprimer oralement de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un document ayant trait au secteur professionnel.

**En mathématique,**

- ◆ effectuer des calculs mettant en jeu les quatre opérations fondamentales ;
- ◆ effectuer des pourcentages et appliquer la règle de trois ;
- ◆ utiliser le système métrique (prise de mesures et conversions) ;
- ◆ calculer les aires et volumes de formes géométriques simples.

**Titre(s) pouvant en tenir lieu**

Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré (CESI ou C2D).

*Auxiliaire en stérilisation de matériel médico-chirurgical : découverte de la fonction*

ANNEXE 3

**ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de décrire la fonction d'auxiliaire de stérilisation au sein de l'équipe de travail en service de stérilisation ;
- ◆ de situer le service de stérilisation et ses activités au sein de l'organisation générale d'un hôpital ;
- ◆ de citer des procédures, normes et/ou réglementations applicables dans un service de stérilisation, d'expliquer leur mise en application et de se justifier ;
- ◆ de définir et de distinguer les notions d'infection / contamination /asepsie ;
- ◆ de citer et d'expliquer les mesures d'hygiène spécifiques au service de stérilisation ;
- ◆ de distinguer désinfection et stérilisation ;
- ◆ de décrire différents procédés utilisés lors de la stérilisation du matériel médico-chirurgical.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé en lien avec la fonction d'auxiliaire en stérilisation
- ◆ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts et techniques en les intégrant dans son positionnement, son analyse et son argumentation en tant que candidat auxiliaire en stérilisation.

*Auxiliaire en stérilisation de matériel médico-chirurgical : découverte de la fonction*

ANNEXE 4

**PROGRAMME DE L'ETUDIANT**

L'étudiant sera capable :

**en « Connaissance de la fonction »**

- ◆ de définir le rôle de l'auxiliaire de stérilisation au sein de l'équipe de travail en service de stérilisation ;
- ◆ d'illustrer les spécificités de la fonction d'auxiliaire de stérilisation en institution hospitalière et de les différencier de celles de la fonction du personnel infirmier et soignant ;
- ◆ de préciser les limites de sa fonction en vue de transmettre toute demande dépassant celle-ci à la personne adéquate ;
- ◆ de situer, sur un plan du service de stérilisation, les différentes zones, les circuits du matériel à stériliser, des personnes et d'approvisionnement ;
- ◆ de situer le service de stérilisation et ses activités au sein de l'organisation générale d'un hôpital ;
- ◆ de préciser les étapes d'une démarche qualité ;
- ◆ de rédiger une déclaration d'évènement indésirable ;
- ◆ de décrire les méthodes d'enquête et de résolution d'une problématique simple ;
- ◆ de décrire les étapes de la traçabilité et leurs fonctions ;
- ◆ d'expliquer l'intérêt et les obligations de traçabilité dans les services de stérilisation ;
- ◆ d'expliciter les principes et fonctionnement d'une base de données.
- ◆ d'expliquer la mise en application des procédures, normes et réglementations ;
- ◆ d'expliquer les mesures de protection mises en œuvre pour la protection du travailleur en service de stérilisation ;
- ◆ d'illustrer les concepts suivants : déontologie, déontologie médicale, éthique, déontologie professionnelle (y compris le secret professionnel) ;

*A partir de situations exemplatives variées, orales ou écrites, propres au contexte professionnel de stérilisation de matériel médical, proposées par le chargé de cours et en utilisant un vocabulaire lié à la fonction,*

- Adopter un comportement adéquat pour entrer en contact avec un autre professionnel ou un membre de l'équipe
- identifier une demande professionnelle,
- expliciter le contenu d'une note de service informative
- demander/donner/formuler des informations réponses précises
- rédiger une note informative

*Auxiliaire en stérilisation de matériel médico-chirurgical : découverte de la fonction*

- cibler les informations essentielles à transmettre au responsable et identifier les canaux de communication adéquats ;
- proposer un service ;

**en « Principes d'hygiène hospitalière »**

- ◆ de définir et de distinguer les notions de base telles que : prévention – prophylaxie – infection – contagion – contamination – asepsie ;
- ◆ d'identifier de manière concrète les mesures d'hygiène spécifiques au milieu hospitalier et plus précisément au service de stérilisation ;
- ◆ d'expliciter les circuits hospitaliers (déchets, linge, personne, matériel stérile, patient,...) ;
- ◆ d'expliciter les moyens de protection du personnel manipulant le matériel souillé (gants, masques,...) ;
- ◆ de contextualiser les principes d'hygiène dans les tâches confiées à l'auxiliaire en stérilisation.

**en « Principes de désinfection »**

- ◆ de définir le terme "désinfection " ainsi que la réglementation qui lui est propre ;
- ◆ de décrire les différents procédés utilisés lors de la désinfection du matériel médico-chirurgical.
- ◆ d'expliquer la nécessité de traiter le matériel de soins et médico-chirurgical en milieu hospitalier en se basant sur des notions élémentaires de bactériologie et de virologie.

**en « Principes de stérilisation »**

- ◆ d'énoncer les différents types de micro-organismes rencontrés dans le milieu hospitalier ;
- ◆ de décrire le mode de destruction de chacun des micro-organismes hospitaliers ;
- ◆ de définir les notions de stérilisation, stérilisateur, charge de stérilisation, destruction des micro-organismes ;
- ◆ d'expliciter les principes de base de la stérilisation ;
- ◆ de décrire les différents procédés utilisés lors de la stérilisation du matériel médico-chirurgical ;
- ◆ d'expliciter les précautions de sécurité à la conduite des stérilisateurs ;
- ◆ d'exposer les principes de base d'utilisation des outils informatiques appliqués en stérilisation centrale.

*Auxiliaire en stérilisation de matériel médico-chirurgical : découverte de la fonction*

ANNEXE 5

**CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.



*Auxiliaire en stérilisation de matériel médico-chirurgical : découverte de la fonction*

ANNEXE 6

**CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

## TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt :  
Date d'approbation :

« Auxiliaire en stérilisation de matériel  
médico-chirurgical : découverte de la  
fonction »

Date d'application :  
Date limite de certification :

Code régime I définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime I définitif / provisoire	Code régime I définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime I définitif / provisoire
82 10 66 U21 S2	803	Auxiliaire en stérilisation de matériel médico-chirurgical : découverte de la fonction	82 10 66 U21 S1	803	Auxiliaire en stérilisation de matériel médico- chirurgical

Annexe 40 – tableau de concordance – modèle  
de TC de transformation d'une UE